



Situation des réfugiés dans le Calais et Grande Synthe :il est urgent d'agir

La crise sanitaire du coronavirus a servi de révélateur à l'état catastrophique du système de santé en France, situation dénoncée depuis plusieurs années par les organisations syndicales de ce secteur. Cette crise est d'autant plus violente pour les populations les plus précaires et l'est davantage pour les réfugiés présents dans le Calais et à Grande Synthe- les plus pauvres parmi les pauvres.

Depuis le 16 mars, les 24 associations d'aide aux migrants ont demandé dans une lettre ouverte au préfet du Pas-de-Calais des mesures d'urgence pour assurer la protection sanitaire des réfugiés, leurs conditions d'existence dans les différents campements étant plus que précaires.

Il est compliqué d'avoir accès à point d'eau pour se laver les mains par exemple. En outre, l'association Refugee Community Kitchen qui préparait les repas depuis Octobre 2015 a dû suspendre son activité en raison de la crise du covid19. Cela va dégrader un peu plus la situation même si certaines associations tentent d'organiser la distribution de repas.

L'État et ses représentants ont commencé tardivement à réagir pour s'occuper de cette population fragile face à la pandémie. Il a été annoncé que les réfugiés volontaires pourraient être amenés dans des centres d'hébergements éloignés de Calais et de Grande-Synthe accueillant au maximum une centaine de personnes alors qu'il y a environ un millier de réfugiés à Calais. C'est la même façon de procéder que lors du démantèlement de la Jungle.

Pour les associations, les dispositifs d'hébergements doivent être à proximité des lieux habituels et les modalités de confinement s'appliquant aux réfugiés doivent être les mêmes que pour le reste de la population.

Par ailleurs, la situation sanitaire dans les CRA de Coquelles et Lesquin est plus qu'alarmante : pourquoi maintenir enfermées, dans des conditions de risques de contagion extrêmes, des personnes qui n'ont commis aucun délit ? Nombre d'associations et d'organisations demandent depuis le début du confinement la libération des retenus et leur prise en charge humanitaire, sans réponse jusqu'à présent des pouvoirs publics.

La FSU59/62 dénonce depuis des années la manière dont sont traités les réfugiés depuis des années et réclame, outre la liberté de circulation et d'installation, des conditions décentes pour accueillir ces populations fuyant la guerre et la misère. La FSU 59/62 apporte son soutien et sa solidarité aux exilés et aux associations. Il est impératif que l'Etat prenne les mesures nécessaires en accord avec les associations pour assurer la protection sanitaire des exilés.